

# Fiche inscription

## Stage Vacances



Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ (pourra être utilisé pour vous tenir informé de nos diverses animations et de nos stages)

N° RC et Compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_

Allergies / maladies ou handicap / consignes particulières

---

**Personnes à prévenir en cas d'urgence** : Mère :

Père :

Autres :

Je soussigné (e).....,

- Atteste que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'équitation,
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités équestres qui lui seront proposées durant son stage et notamment aux balades ou randonnées,
- Autorise le Poney-Club à faire dispenser les soins et à faire pratiquer tout geste reconnu médicalement urgent en cas d'accident ou de maladie,
- Dégage le Poney-Club de toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels de mon enfant et en cas de bris de lunettes,
- Atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur affiché au Centre Equestre et m'engage à le respecter,
- Autorise le Poney-Club à utiliser, sans limitation de durée ni autres formalités préalables, les images de mon enfant dans le cadre de ses activités exclusivement (Les publications sur le site [www.pension-équestre-chantemerle.com](http://www.pension-équestre-chantemerle.com) et notre page FACEBOOK vous permettant notamment de télécharger les photos prises pendant le stage de votre enfant),
- Reconnaît avoir été averti que mon enfant est placé sous la responsabilité des enseignants sur les jours et horaires de son stage et qu'en dehors de ces horaires le Poney-Club est dégagé de toute responsabilité,
- Autorise ou  n'autorise pas mon enfant à quitter seul la structure.

Signature des parents

***A envoyer par courrier avec votre règlement pour validation de l'inscription.***

***En cas d'annulation de votre part ou d'abandon en cours de stage, la totalité du stage reste due au centre équestre. (Seule la présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité de suivre le stage permettra l'obtention d'un avoir).***